

AMENAGEMENTS

Un constat : Piétinement des berges et divagation du bétail



Des conséquences.....

Pour le milieu :

- Disparition de la végétation rivulaire protectrice de la berge par le piétinement et le pâturage répété des animaux,
- Elargissement du lit du cours d'eau → banalisation des habitats piscicoles et réchauffement de l'eau,
- Colmatage des fonds perturbant la reproduction des salmonidés et dégradant l'habitat des invertébrés,
- Dégradation de la qualité de l'eau par les déjections du bétail.

Pour les animaux :

- Risques de pathologies dues à la consommation d'une eau contaminée,
- Risque de chute voire de noyade pour les plus jeunes animaux.

Pour les usages humains :

- Risques sanitaires pour l'alimentation en eau potable.

Des solutions

- Abreuvoirs : Pompe de prairie et descente aménagée
- Clôtures : électrique et barbelé
- Passerelles de franchissement : passerelle bétail et mixte



VEGETATION

Un constat : Entretien des berges et du lit du cours d'eau
Souvent délaissé, parfois excessivement entretenu.



Des conséquences

Pour le milieu :

- Amoncellement d'encombres freinant l'écoulement des eaux,
- Colmatage des fonds et blocage de la migration des poissons par la formation d'encombres.

ou à l'inverse

- Eclaircissement important du lit et prolifération de la végétation aquatique,
- Augmentation de la vitesse d'écoulement et aggravation des inondations,
- Déstabilisation des berges,
- Absence de protection du cours d'eau contre le bétail.

Pour les usages :

- Accentuation des phénomènes d'érosions des berges,
- Accessibilité au cours d'eau rendue difficile,

ou à l'inverse

- Absence de valorisation durable du bois,
- Absence d'effet brise vent et d'abri pour le bétail.

Des solutions

- Gestion sélective des encombres : les encombres naturels (troncs et branchages) perturbants seront extraits du lit mineur. Les encombres ou obstacles artificiels (comme les clôtures en travers du cours d'eau) seront systématiquement extraits du lit mineur et évacués en décharge agréée.

- Restauration de la végétation des berges : action préventive qui vise à anticiper la chute d'un arbre dans le cours d'eau et à favoriser un développement harmonieux du peuplement végétal afin d'assurer une régénération progressive des arbres et arbustes présents en berge.